



Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Année 2016-2017

Procès-verbal de la cinquième séance

Réunion tenue le 21 mars 2017

Étaient présente(s) :

Carl Vézina, Directeur
Rosie Ziwani, Directrice Adjointe

Caroline Blanchette, technicienne en éducation spécialisée
Emilie Brunet, enseignante
Julie Lupien, enseignante
Lyne Deschamps, enseignante
Myriam Fleury, enseignante

Béatrice Péron, parent
Karine Venne, parent
Marie Brassard, parent
Olivier Franc, parent
Vincent Paquet, membre de la communauté

Étaient absent(e)s :

Jean-Nicolas Brousseau, parent
Serge Lévesque, parent, est arrivé à 20h
Frédéric Boucher, enseignant

À la demande de Serge Lévesque, qui ne peut être présent en début séance, Marie Brassard préside.

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Le quorum est validé, la séance commence.

2. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Béatrice Péron sera le secrétaire et Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec les changements suivants :

ajout: Point 9 devient Photo scolaire

Les autres points sont décalés en conséquence.

Ajout, en 18 du point Échos du CCSEHDAA, qui devrait figurer à l'ODJ de façon statutaire

Nous devons ajouter les 3 dossiers au point OPP qui devient

Point 19 : OPP

- a- bilan collation Noël
- b- soirée cinéma
- c- fête champêtre

Mme Péron a déposé, le soir même, un document sur la circulation.

Point 20 : Varia

- a- circulation

121-CE 017-03-1	Proposé par : Karine Venne Appuyé par : Olivier Franc Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

4. Période de questions du public

Mme Vallée, la conjointe de M. Franc, lui a demandé de poser la question suivante au CÉ :
« pourquoi il n'y a pas de Caisse scolaire? »

M. Vézina répond qu'il y a quelques années, en raison du faible de taux de participation des élèves, le CÉ a voté pour que, à partir de l'année scolaire suivante, la caisse scolaire soit arrêtée. De plus, les écoles n'ont pas le droit d'afficher ou d'utiliser des projets ayant des logos de compagnies.

5. Dépôt de documents et correspondance

M. Vézina mentionne la lettre du DG de la CSMB concernant les critères de sélection de la direction qui a été déposée pour information aux membres.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2017, LIP, article 69

Compte tenu que la version soumise n'a pu être révisée, pour le contenu et la mise en page, avant son dépôt au CÉ, le point « adoption du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 » sera reportée à la prochaine séance.

7. Affaires découlant non inscrit à l'ordre du jour

- a) Souper spaghetti : cet événement aura lieu le 5 mai prochain. M. Vézina aura plus de détails à la prochaine séance.
- b) OPC : le CÉ n'a pas envoyé de réponse, car il n'y avait pas de changement. Marie Brassard propose pour les consultations futures de tout de même répondre, question de garder le privilège d'être consulté. Au besoin, si la consultation s'y prête, faire la consultation par courriel.

8. Approbation de sorties, LIP, article 87

Aucune sortie à approuver

9. La photo scolaire

Mme Ziwani informe les membres du CÉ que l'équipe-école souhaite changer de compagnie pour la photographie scolaire et veut choisir La Boîte Blanche.

Les membres du CÉ demandent de fournir plusieurs propositions afin de pouvoir prendre une décision éclairée.

Ils suggèrent de reporter ce point à la prochaine séance. Mme Ziwani précise que la date de prise de photo doit être réservée le plus rapidement possible et qu'à la prochaine séance il sera trop tard pour avoir une date au début de la rentrée scolaire. Le CÉ décide de passer au vote.

1^{re} : La décision doit-elle être prise ce soir?

Résultat : la majorité a voté oui

2^e : Est-ce qu'on choisit la Boîte Blanche?

Résultat : la majorité a voté oui

Le CÉ rappelle que les règles d'approbation des contrats avec les fournisseurs externes impliquent que le CÉ doit avoir plusieurs devis. De plus, les demandes doivent être formulées suffisamment tôt afin d'avoir le temps de les approuver (et non pas séance tenante tel que fait ce soir)

Le CÉ propose que la photographie scolaire soit un projet d'entrepreneuriat pour les élèves de 5^e et 6^e année.

Adopté à la majorité

10. Approbation des grilles-matières, LIP article 86

M. Vézina présente la grille-matières pour l'année 2017-2018. C'est le statu quo vs celle de l'année 2016-2017. Elle est approuvée à l'unanimité.

121-CE 017-03-3	Proposé par : Karine Venne Appuyé par : Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

11. Établissement des principes d'encadrement des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, LIP, article 77.1

Les membres du CÉ souhaitent établir des balises afin d'éviter des augmentations de prix injustifiées.

Les membres ont pleinement confiance en leurs enseignants et des choix judicieux qu'ils font de leur matériel pédagogique.

M. Vézina présentera à la prochaine séance, un tableau comparatif des coûts des cahiers maison versus le coût global pour chaque niveau.

La direction va comparer les coûts par niveau pour le prochain conseil d'établissement et ainsi le CÉ pourra se prononcer sur un ratio cahier maison versus coût global et respecter la capacité de payer des parents.

Les membres veulent s'assurer que le matériel choisi pour chaque niveau est utilisé à plus de 80% et que le rapport qualité-prix est justifié et raisonnable.

Ils favorisent le travail en ligne et ils souhaitent intégrer les technologies au fur et à mesure que ce sera disponible.

Ce point sera approuvé à la prochaine séance.

12. Approbation des règles de classement des élèves LIP, article 96.15

M. Vézina propose aux membres de garder les mêmes règles de classement des élèves pour l'année 2017-2018.

Le CÉ les avait revues en profondeur l'an dernier.

121-CE 017-03-4	Proposé par : Myriam Fleury Appuyé par : Serge Lévesque Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

13. Adoption des critères de sélection de la direction LIP, article 79

Les membres approuvent les critères de sélection de la direction avec le changement suivant au point 13 :

Point 13 : Favorable à l'utilisation des technologies.

121-CE 017-03-5	Proposé par : Serge Lévesque Appuyé par : Olivier Franc Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

14. Dépôt du calendrier scolaire pour l'année 2017-2018 LIP, article 193

M. Vézina présente le calendrier scolaire pour l'année 2017-2018.

15. Mot de la direction

M. Vézina remercie d'abord pour les fleurs reçues lors du décès de sa mère.

Les travaux du sous-sol et de la cour ont été reportés d'une année par la CSMB. Les coûts ont été sous-estimés (roulottes, exigences, casiers ouverts...). Une nouvelle demande sera faite par la CSMB au Ministère pour un budget supérieur.

Le processus de révision du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence est présenté aux membres : questionnaire pour les élèves de 3-6^e année pour obtenir un portrait de la situation. Analyse des résultats par Mme Priscilla Côté, CP en prévention de la violence.

La boucle du GDPL sera composée de 15 personnes. Les parents ont fait un dépôt de 300\$ à l'inscription. L'objectif est de 500\$ par participant. M. Vézina attend toujours leur réponse quant au report des montants recueillis d'une année à l'autre.

Selon le plus récent classement du magazine Forbes, la CSMB s'est classée au 48^{ième} rang sur 300 des meilleurs employeurs au Canada et au 6^{ème} rang parmi les institutions d'éducation au Canada.

16. Mot de la présidence

Je profite de cette tribune pour réitérer mes préoccupations vs la rigueur à la fois du contenu et du français, et ce tant dans toutes les communications de l'école que dans nos procès-verbaux du CÉ.

Depuis bientôt 7 ans que je suis membre du CÉ de l'école Victor-Thérien et le 10 janvier dernier était ma 1^{re} absence. J'ai toujours révisé les PV, et de voir que la seule fois où j'étais absente, le PV n'a pu être adopté, car la version qui nous a été soumise était celle des notes prises lors de la

séance...’est une préoccupation pour moi. Je me questionne : suis-je la seule à vouloir que nos PV soient faits de façon rigoureuse? Ceci étant dit, comme je préside ce soir, je ferai la révision du PV et je le signerai. Je ne réviserai pas les PV du CÉ pour ce qui reste de l’année scolaire 2016-2017.

17. Mot du délégué au CRPRS.

M. St-Onge nous informe de quelques nouvelles de la commission scolaire.

Dans le dossier de l’annexe Crawford, dont la construction a été contestée par les citoyens voisins à l’occasion de la tenue d’un registre d’opposition, la commission scolaire a fait une demande de dérogation auprès du CCU (Comité de Consultation en Urbanisme) de la ville centre. On attend une approbation finale autour de septembre 2017 en vue d’une occupation en 2018.

Deux nouvelles écoles primaires de prévues: l’école Laurendeau était freinée par un problème de taxe de mutation (taxe de Bienvenue) qui a finalement été abolie par la ville. Il y aura aussi une nouvelle école primaire sur le terrain de l’Université de Montréal à Outremont.

La commission scolaire a une nouvelle directrice des ressources matérielles.

La commission scolaire, en date du 18 janvier, attendait toujours les résultats des taux de diplomation de la part du MÉES. On croit avoir atteint l’objectif du plan quinquennal un an avant l’échéance, mais on attend la confirmation. On s’explique mal le retard dans la publication des chiffres officiels.

Il y a un projet d’école alternative à l’école Chanoine-Joseph-Théorêt.

Le CRPRS donne un avis favorable à la reconduction de la vocation particulière du Collège St-Louis. Par contre, quelques parents remettent en question l’importance démesurée de l’examen uniforme dans les critères de sélection des élèves. Comme on sera ultérieurement appelé à se prononcer sur la question des critères de sélection du Collège, on forme un sous-comité, dont je fais partie, pour formuler une recommandation.

Encore cette année, à l’instigation du CCSEHDAA, il y aura un concours dans la commission scolaire pour récompenser les meilleurs projets d’intégration des élèves EHDAA. La période de mise en candidature approche.

Finalement, avec la loi 86 qui vient modifier la loi sur l'instruction publique, certaines enveloppes budgétaires à vocation spécifique seront transférées directement aux écoles. Les CÉ devront s'assurer, et confirmer par résolution, que les sommes sont bien attribuées aux postes budgétaires prévus par le MESS.

Personne de l'école n'était présent à la séance de février et la séance de mars a été annulée à cause d'une tempête de neige.

18. Échos du CCSEHDAA

Geneviève Hotte a répondu favorablement à la demande du Comité, à l'effet que, dans les futures consultations de bassin, il nous soit fourni le nombre d'élèves touchés par les changements proposés à qui est alloué un code de difficulté/pour lequel un PI est établi.

19. OPP

a-**Bilan collation Noël**, Mme Ziwani présente le bilan de la collation de Noël ;

Fonds amassés :	1326.92\$
Dépenses :	1213.50\$
Profit :	113.42\$

Commentaires : Nous avons reçu des commentaires très positifs. Formule à conserver.

b-**soirée cinéma** :

Pour les élèves de maternelle à 2^e année :

Date : le 21 avril 2017

Film : Trouver Doris

Pour les élèves de 3^e à 6^e année :

Date : le 28 avril

Film : Trolls

Les invitations seront envoyées par le sac d'école. Le coût sera de 3\$.

c-**Fête champêtre** :

La fête Champêtre aura lieu le 7 juin prochain.

Nous utiliserons le même fournisseur que l'an dernier pour les jeux gonflables soit l'Agence Lion.

20. Varia

a- circulation

Béatrice Péron, pour le comité de circulation du CÉ, a reçu une communication de l'arrondissement de Lachine pour la mise en place de la nouvelle signalisation (document sur Google Drive) et nous le présente.

Les commentaires du CÉ :

- le nouveau débarcadère pour les autos côté Ouest devrait aller jusqu'à la grande cour.
- il manque les horaires, par exemple 7h-18h pour ce débarcadère.
- Le débarcadère actuel des autobus devant la petite cour a été agrandi. Le laisser comme il est actuellement et remettre les horaires actuels 7h -9h et 14h 15h30.
- Les interdictions de stationnement côté est devraient aller jusqu'à la grande cour.

Action : Béatrice Péron va reprendre contact avec la nouvelle personne en charge de la circulation à l'arrondissement et va vérifier la signalisation avec elle avant que cela ne devienne effectif.

21. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h42